

COMMUNE DE KERGLOFF
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2016
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt-cinq février deux mil seize à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Pierrot BELLEGUIC:

Secrétaire de séance : Catherine BERNARD

Délibération 2016-15 – Projet d’extension et de réhabilitation de l’école publique Anjela DUVAL: demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l’investissement public local
--

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la loi de finances 2016 a mis en place un dotation de soutien de l’Etat à l’investissement des communes composée de deux enveloppes budgétaire. La première enveloppe budgétaire concerne la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics et de développement des infrastructures en faveur de la mobilité et de l’accueil des populations nouvelles. La seconde enveloppe budgétaire concerne la revitalisation ou le développement des bourgs-centre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le concours financier de l’Etat dans le cadre du projet d’extension et de réhabilitation de l’école publique Anjela Duval.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, SOLLICITE le concours financier de l’Etat au titre du Fonds de soutien à l’investissement public local pour le projet d’extension et de réhabilitation de l’école publique Anjela DUVAL.

Délibération 2016-16 – Projet d’aménagements de sécurité et de mise en accessibilité de la rue du Moulin du Roy et de la rue de Kervoastellou : demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l’investissement public local

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la loi de finances 2016 a mis en place un dotation de soutien de l’Etat à l’investissement des communes composée de deux enveloppes budgétaire. La première enveloppe budgétaire concerne la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics et de développement des infrastructures en faveur de la mobilité et de l’accueil des populations nouvelles. La seconde enveloppe budgétaire concerne la revitalisation ou le développement des bourgs-centre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le concours financier de l’Etat dans le cadre du projet d’aménagements de sécurité et de mise en accessibilité de la rue du Moulin du Roy et de la rue de Kervoastellou

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **SOLLICITE** le concours financier de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local pour le projet d'aménagements de sécurité et de mise en accessibilité de la rue du Moulin du Roy et de la rue de Kervoastellou

Délibération 2016-17 –Mise en place d'un assainissement semi-collectif : demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local
--

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la loi de finances 2016 a mis en place une dotation de soutien de l'Etat à l'investissement des communes composée de deux enveloppes budgétaires. La première enveloppe budgétaire concerne la réalisation de projets de rénovation thermique, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, de mise aux normes des équipements publics et de développement des infrastructures en faveur de la mobilité et de l'accueil des populations nouvelles. La seconde enveloppe budgétaire concerne la revitalisation ou le développement des bourgs-centre.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre du projet d'assainissement semi-collectif

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **SOLLICITE** solliciter le concours financier de l'Etat au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local dans le cadre du projet d'assainissement semi-collectif